

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU 23 JUIN 2020


L'an deux mil vingt, le vingt-trois juin à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués le 19 juin 2020, se sont réunis à l'Espace Parisis Fontaine, sous la présidence de Monsieur Benoît BIBERON, Maire.


22 membres présents : MM. BIBERON, DEVOOGHT, ACCARD, Mme CORREIA DANTAS, MM. WAILLIEZ, BIZOUARD, Mme BOULNOIS, M. CAMBOU, Mme GALINDO, M. JAKUBCZAK, Mme BOCHENT, M. LOMBARD, Mme DENIZART, M. TILLER, Mme BOILLON, M. BAR, Mmes LEFRANC, LECOCQ, LAVRADAS, GLELE-TAMION, MM. PERROTTE, CONDAL.


1 procuration : Mme GODON (*pouvoir à Mme BOILLON*).

Secrétaire de séance : Mme DENIZART.

 Charte de l' élu local : Le Conseil Municipal a pris note de la charte.

 Astreinte personnel administratif : Le Conseil Municipal a décidé, **à l'unanimité**, de mettre en place une astreinte pour le personnel administratif chargé des élections.

 Création d'un poste d'Attaché territorial : Le Conseil Municipal a décidé, **à l'unanimité**, de créer un poste d'Attaché territorial, collaborateur de cabinet chargé de missions auprès des élus, responsable de la communication, des relations publiques et du protocole.

 Renouvellement et création de contrats PEC : Le Conseil Municipal a autorisé le Maire, **à l'unanimité**, à signer un contrat PEC en renouvellement du 30/04/20 au 29/04/21 et un nouveau contrat PEC du 15/06/20 au 14/06/21, tous deux affectés aux services techniques.

 Prime exceptionnelle Covid-19 : Le Conseil Municipal a décidé, **à l'unanimité**, de verser une prime exceptionnelle aux agents communaux particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire.

 Budget principal :

➤ Affectation du résultat : Le Conseil Municipal a approuvé, **à l'unanimité**, l'affectation suivante :


- Compte 002, en section d'exploitation : **73 826.42€**
- Compte 1068, en section d'investissement : **318 000.00€**

➤ Fiscalité directe locale : Le Conseil Municipal a approuvé, **à l'unanimité**, la fixation des taux respectifs de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, pour l'année 2020 comme suit :

- Taxe d'habitation : 19.77 % ;
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 37.77 % ;
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 64.20 %.

➤ Budget primitif 2020 : Le Conseil Municipal a approuvé, **à l'unanimité**, le budget primitif 2020 du budget principal comme suit :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 898 148.00	2 898 148.00
Investissement	2 083 868.00	2 083 868.00

 Budget eau potable :

➤ Affectation du résultat : Le Conseil Municipal a approuvé, **à l'unanimité**, l'affectation suivante :

- Compte 002, en section d'exploitation : **43 715.21€**

- Compte 1068, en section d'investissement : **pas d'affectation**

- Redevances et taxes : Le Conseil Municipal a approuvé, **à l'unanimité**, l'augmentation de 5 centimes du tarif de l'eau potable, pour la part consommation revenant à la collectivité, celui-ci passant de 0.4650€/le m3 à 0.5150€/le m3.
- Budget primitif 2020 : Le Conseil Municipal a approuvé, **à l'unanimité**, le budget primitif 2020 du budget eau potable comme suit :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	106 215.21	106 215.21
Investissement	255 361.00	255 361.00

- ✚ Adhésion à l'Union des Maires de l'Oise : Le Conseil Municipal a décidé, **à l'unanimité**, de renouveler l'adhésion de la commune à l'Union des Maires de l'Oise.
- ✚ Renouvellement de la ligne de trésorerie : Le Conseil Municipal a décidé, **à l'unanimité**, de renouveler auprès du Crédit Agricole Brie Picardie la ligne de crédit d'un montant maximum de 300 000,00 €.
- ✚ Demande de subvention amendes de police pour signalisation horizontale RD1001 : Le Conseil Municipal a décidé, **à l'unanimité**, de présenter le dossier de la signalisation horizontale de la RD1001 pour un montant de 34 203.70€ HT H.T., dans le cadre des subventions au titre des amendes de police.
- ✚ Lot 2 – travaux rue de Boncourt : Le Conseil Municipal a approuvé, **à l'unanimité**, la décision de retenir le groupement d'entreprises MEDINGER & Fils, et SUEZ pour le lot 2 « eau potable » des travaux rue de Boncourt, pour un montant de travaux de 234 439.49€ H.T.
- ✚ Vente du 38, rue de Paris : Le Conseil Municipal a décidé, **à l'unanimité**, de procéder à la vente du 38, rue de Paris moyennant un prix de vente de 130 000,00 €.
- ✚ Régularisation gratuité des frais périscolaires pour les enfants de personnel soignant : Le Conseil Municipal a décidé, **à l'unanimité**, d'appliquer la gratuité des frais périscolaires pour les enfants de personnel soignant ayant bénéficié de ces services pendant la période de confinement liée à l'épidémie de Covid-19.
- ✚ Révision des tarifs des repas à la restauration municipale : Le Conseil Municipal a décidé, **à l'unanimité**, d'appliquer à compter de la rentrée scolaire 2020/2021, une majoration de 0.25€ au prix du repas servi à la restauration municipale pour les enfants de primaire soit un repas à 3.25€, et une majoration de 0.05€ au prix du repas servi aux enfants de maternelle soit 3.15€.
- ✚ Mise en sommeil de la Caisse des Ecoles : Le Conseil Municipal a décidé, **à l'unanimité**, la mise en sommeil de la Caisse des Ecoles Publiques de Noailles.
- ✚ Rapport d'activité du délégué (RAD) 2019 service eau : Le Conseil Municipal prend acte, **à l'unanimité**, du rapport 2019 de la Société SUEZ pour le service de l'eau potable.
- ✚ Redevance d'occupation du domaine public (RODP) 2020 électricité : Le Conseil Municipal a accepté, **à l'unanimité**, la proposition de la Société ENEDIS concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité au titre de l'année 2020, qui s'élève à 433.00€
- ✚ Convention d'occupation temporaire du domaine public avec le SMOTHD : Le Conseil Municipal a autorisé le Maire, **à l'unanimité**, à signer la convention avec le SMOTHD.

Le Maire,

La Secrétaire de séance,